

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

### DU GRAND GUÉRET

#### Extrait

#### du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le six février, à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

**Convocation envoyée le :** 24 janvier 2025

**Étaient présents :** M. Eric CORREIA, M. Eric BODEAU, M. François BARNAUD, M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA, M. Patrick ROUGEOT, M. Jacques VELGHE, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLEDIERE, M. Philippe PONSARD, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Bernard LEFEVRE, M. Thierry DUBOSCLARD, M. François VALLES, Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, Mme Lucette CHENIER, Mme Marie-France DALOT, Mme Olivia BOULANGER, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, Mme Françoise OTT, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Jean-Luc MÉCHIN, M. Michel SAUVAGE, M. Patrick GUÉRIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Xavier BIDAN

**Étaient excusés et avaient donné pouvoir de vote :** Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Jean-Luc MARTIAL à M. Pierre AUGER, M. Christophe LAVAUD à Mme CHENIER, M. Thierry BAILLIET à Mme Françoise OTT, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. François VALLES, M. Erwan GARGADENNEC à M. Henri LECLERE, M. Benoit LASCoux à M. Eric CORREIA, Mme Corinne TONDUF à Mme Olivia BOULANGER, M. Guillaume VIENNOIS à Mme Christine MARRACHELLI, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD, Mme Michèle ELIE à Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Philippe BAYOL à M. Guy ROUCHON, Mme Patricia GODARD à Mme Annie ZAPATA, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Philippe PONSARD

**Étaient excusés :** M. Michel PASTY, Jean-Baptiste CONTARIN, M. Ludovic PINGAUD, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

**Nombre de membres en exercice :** 55

**Nombre de membres présents :** 34

**Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote :** 15

**Nombre de membres excusés :** 6

**Nombre de membres absents :** 0

**Nombre de membres ne participant pas au vote :** 0

**Nombre de membres votants :** 49

**Quorum :** 28 (atteint)

**Secrétaire de séance :** M. Bernard LEFEVRE

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

**Rapporteur :** M. Eric BODEAU

Pour donner suite au Débat d'Orientation Budgétaire présenté au Conseil Communautaire le 16 janvier 2025, il est demandé à ce dernier de bien vouloir se prononcer sur le vote des budgets primitifs 2025 (Budget Principal et budgets annexes).

La note de présentation ci-annexée, relative aux budgets 2025, retrace les informations financières essentielles.

Pour information, le Budget Primitif de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret pour l'exercice 2025, a été construit sans la reprise des résultats provisoires et sans la reprise des « Restes à réaliser ».

Ces éléments seront intégrés au Budget Supplémentaire, lors de la mise en conformité des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion.

Le cumul des budgets 2025 se décline comme suit :

- Section d'investissement tous budgets confondus :
  - 11 970 303,84 €
- Section de fonctionnement tous budgets confondus :
  - 37 446 423,79 €

Compte tenu de l'absence de reprise de résultats et de l'inscription des RAR, l'ensemble des budgets sont équilibrés.

	Fonctionnement	Investissement
Budget Principal	22 742 066,50 €	3 901 268,55 €
Immobilier Entreprises	701 678,00 €	324 999,85 €
Parc Animalier	990 170,36 €	334 000,00 €
Equipements et Sites divers	260 196,28 €	98 000,00 €
Eaux Pluviales Urbaines	399 726,16 €	100 000,00 €
GEMAPI	671 870,00 €	
Budget Principal et Annexe SPA	25 765 707,30 €	4 758 268,40 €
Ecovillage	5 500,00 €	5 000,00 €
Zone d'activité	129 380,49 €	96 000,00 €
PI Garguette	595 311,00 €	545 311,00 €
Budgets Lotissement	730 191,49 €	646 311,00 €
SPANC	112 890,00 €	
Transports Publics	2 213 725,00 €	325 489,44 €
Eau Potable	5 069 764,00 €	4 268 735,00 €
Assainissement	3 554 146,00 €	1 971 500,00 €
Budgets SPIC	10 950 525,00 €	6 565 724,44 €
<b>Total Consolidé</b>	<b>37 446 423,79 €</b>	<b>11 970 303,84 €</b>

*Délibération n°21/25 du 06/02/25*  
*7- Finances locales 7.1 Décisions budgétaires*

Vu l'avis favorable de la commission Finances du mardi 21 janvier 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

Article 1

D'arrêter le montant du Budget Primitif 2025, du Budget Principal comme suit :

- 22 742 066,50€ en section de fonctionnement
- 3 901 268,55€ en section d'investissement

Article 2

Lors de l'élaboration du Budget Primitif, aucun prélèvement n'est opéré sur la section de fonctionnement pour financer la section d'investissement. L'inscription des crédits au chapitre d'ordre 021 & 023 se fera au Budget Supplémentaire.

Article 3

Afin d'équilibrer la section d'investissement au vu de la programmation pluriannuelle, d'inscrire au chapitre 16 « emprunt à mobiliser » la somme nécessaire afin de couvrir les nouveaux besoins. Cette inscription sera ajustée lors de la reprise des résultats au Budget Supplémentaire. Cette inscription s'élève à 1 913 678,55€.

Le même processus est adopté afin d'équilibrer la section fonctionnement, en attendant la reprise de résultat avec une inscription de 728 841,49€ au chapitre 75.

Article 4

De verser une subvention de fonctionnement du Budget Principal au budget annexe de 1 112 319,32€ (pour mémoire 2024 : 1 682 790,30€).

Subvention d'équilibre Budget SPA - Section de Fonctionnement				
Parc Animalier	Immobilier entreprises	Equipements et sites divers	EPU	GEMAPI
358 170,36 €	197 546,03 €	61 996,28 €	399 726,16 €	- €

Subvention d'équilibre Budget Lotissements - Section de Fonctionnement		
Ecovillage	Zone d'Activité	PI Garguette
5 500,00 €	39 380,49 €	50 000,00 €

Article 5

De prévoir la refacturation des charges de personnel du Budget Principal au budget annexe SPIC et des budgets annexes SPA « Eaux Pluviales Urbaines et GEMAPI ».

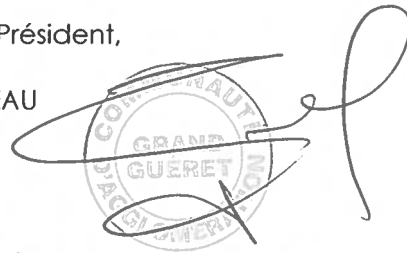
EPU	GEMAPI	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT	SPANC	TRANSPORTS
23 922,00 €	1 456,00 €	228 459,00 €	120 446,00 €	2 185,00 €	112 084,00 €

- d'adopter par chapitres, le Budget Principal et les budgets annexes, tels que présentés en annexe ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an tel que dessus  
Et ont signé les membres présents  
Pour Extrait Conforme

Par délégation du Président,

M. Éric BODEAU



Le Secrétaire de séance

M. Bernard LEFEVRE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "B. Lefevre", written in a cursive style.